Démarche : Occitanie - Reconnaissance des diplômés européens Audioprothésiste ou des diplômés extra-communautaires ayant obtenu une reconnaissance dans un Etat membre de l'Union Européenne Organisme : Unité des formations paramédicales Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** Obtenir le droit d'exercer la profession d'audioprothésiste sur le territoire Français. **AVERTISSEMENT** TOUT DEPOT DE DEMANDE NON CONFORME SERA REJETE. VOUS DEVREZ RECOMMENCER LA DEMARCHE EN RESPECTANT LES ATTENDUS ET LES CONSIGNES. Noms de Naissance **Prénoms** Date de naissance Nationalité lieu de naissance Ville et Pays

Adresse à laquelle vous recevez les courriers

Pièce d'identité en cours de validité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attention, la DREETS Occitanie n'est pas en mesure de traiter les dossiers en provenance de la France entière. Seuls les dossiers de la région Occitanie et Pays de Loire seront pris en compte. Sinon votre dossier sera refusé.

Occitanie - Reconnaissance des diplômés européens Audioprothésiste ou des diplômés extra-co
Adresse électronique
Numéro de téléphone
Ville et Pays d'obtention du diplôme
Date d'obtention du diplôme
Nom de votre établissement de formation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Scan de votre diplôme
Si vous avez un diplôme extra-communautaire, nom du pays de l'Union Européenne qui vous a délivré une autorisation d'exercer
Ceci ne concerne que les diplômés extra-communautaires ayant obtenu une reconnaissance par un état membre de l'UE
Date d'obtention de l'autorisation européenne
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Scan de de votre autorisation d'exercer européenne
Ce document n'est à fournir que pour les personnes qui ont un diplôme extra-communautaire qui ont obtenu d'un état membre la reconnaissance de ce diplôme.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Supplément au diplôme dans la langue de délivrance du diplôme
https://europass.europa.eu/fr/learn-europe/diploma-supplement Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc).
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Traduction en français du supplément au diplôme
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de conformité à la directive européenne 2005/36 ou si vous avez exercer dans un pays à ordre professionnel, la preuve de votre inscription.
Les demandes d'attestation de conformité ne sont pas recevables.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Détail des stages réalisés validés par votre université entrant dans le cadre de votre formation (stages curriculaires)

Occitanie - Reconnaissance des diplômés européens Audioprothésiste ou des diplômés extra-convous devez faire remplir par votre centre de formation le document joint. Signature, tampon et mail permettant de tracer le signataire.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier	
	Attestation(s) d'emploi si vous avez exercer la profession d'audioprothésiste

Attestation bornant les dates de début et de fin de contrat stipulant la qualité d'audioprothésiste. Signature et tampon et mail permettant de tracer le signataire.

Attention, les expériences en tant qu'assistant ou quelque soit le nom choisi ne seront jamais prises en compte car c'est soit de l'exercice illégal de la profession d'audioprothésiste, soit une activité de secrétariat qui ne pourra être comptabilisée comme de l'expérience de la profession.